

## **SAISON SPORTIVE MATCH RACING 2015 – 2016**

Mise à jour du 6 juillet 2016

### **Editorial**

Saison 2015 / 2016, la révolution en marche sur le circuit MR !

Les différentes commissions internationales et nationales se sont mises en ordre de marche pour suivre la révolution initiée sur la Cup !

Evolution du règlement, supports multicoques acceptés... Ça avance !

Cependant, il faut que le circuit classique perdure, car c'est avec lui que nous nous forçons les armes pour évoluer sur les différents circuits.

Un grand merci aux clubs et centres d'entraînement qui continuent de maintenir des flottes homogènes et continuent d'organiser des événements tout au long de l'année.

Vous êtes nombreux à régater sur le circuit MR français, et je suppose que comme moi, vous êtes fiers d'avoir un projet Français sur la Louis Vuitton avec le Team France Groupama. Un projet qui pourrait titiller les grosses équipes. Nous leur souhaitons bon vent !

Côté sportif 2015, nous pouvons féliciter : la médaille d'argent de l'équipage de Pierre Quiroga lors du Championnat d'Europe, la médaille d'argent sur la Nations Cup de l'équipage de Pauline Courtois, et les médailles de Bronze pour l'équipe de Pierre Rhimbault à la Nations Cup et pour le Team de Simon Bertheau lors du championnat d'Europe jeune.

Le circuit World Tour devrait voir apparaître de nouveaux supports. Nous espérons qu'un équipage français sera sur le départ pour le titre mondial. Côté féminin, le circuit se stabilise, nous espérons qu'il saura fédérer de nouveaux organisateurs sur la saison 2016. 2 équipages évoluent sur ce circuit en 2015, nous leur souhaitons bonne chance pour la dernière épreuve en Corée.

Pour cette année :

3 façades maritimes, 3 plannings sur l'ensemble de l'hiver, une centaine des bénévoles, une trentaine d'arbitres, quelques comités de course, de la motivation, voici les ingrédients pour réussir le circuit 2015/2016 !!

Une finale, le Championnat de France, alors à vos marques pour régater, se faire plaisir et réussir à gagner votre ticket d'entrée !

Bonne Nav !!

Claire Leroy

Présidente de la Commission Match Racing

**Classements Mondiaux ISAF au 9 sept 2015**
**Ranking list ISAF au 09/09/2015 - Masculins**

FFVoile	Prénom et nom	Rang ISAF	Points
1	Matthieu Richard	11	8710
2	Pierre – Antoine Morvan	15	8351
3	Pierre Rhimbault	19	7862
4	Arthur Herreman	23	7640
5	Pierre Quiroga	27	7118
6	Robin Follin	55	5592
7	Maxime Mesnil	83	4490
8	Nicolas Andrieu	107	3749
9	François Brénac	121	3560
10	Victor Migraine	132	3411

**Ranking list ISAF au 09 /09/2015 - Féminines**

FFVoile	Prénom et nom	Rang Isaf	Points
1	Anne – Claire Le Berre	4	7686
2	Pauline Courtois	5	6463
3	Lucie Scheiwiller	15	3123
4	Sophie Riot	39	1165
5	Morgane Fontaine	47	977
6	Mathilde De Kérangat	61	720
7	Charlotte Yven	72	600
8	Emmanuelle Merlot	73	572
9	Julie Bossard	75	562
10	Agathe Mouren	83	480

## Règlement du Championnat de France de Match-Racing Open

### 1- Organisation :

Le Championnat de France de Match Racing Open sera organisé du 7 au 10 avril 2016 sous l'autorité de la Ligue de Voile de Normandie. Il se déroulera sur les plans d'eau d'Anneville sur Seine et Bédanne. Cette épreuve décerne le titre de "Champion de France de Match Racing Open – 2016". Cette Compétition sera courue sur des First Class 7.5.

### 2- Fonctionnement :

Le Championnat de France de Match Racing Open est ouvert :

- Aux 3 barreurs français disponibles et candidats invités par la Commission Nationale Match Racing. Les demandes d'invitation doivent parvenir à la Commission Nationale Match Racing avant le 3 mars 2016, à l'adresse : [habitable@ffvoile.fr](mailto:habitable@ffvoile.fr)
- Aux 3 premiers barreurs sélectionnables de chaque bassin.

Si cette procédure ne permet pas de sélectionner 12 barreurs, la Commission Nationale Match Racing se réserve le droit d'inviter les barreurs de son choix.

Les Championnats de bassin Atlantique, Manche et Méditerranée sont organisés par les coordonnateurs de bassin avec les Clubs, Comités Départementaux de Voile ou Ligues. Les règlements des Championnats de bassin sont en annexe du présent règlement.

Un barreur peut s'inscrire dans le bassin de son choix. Une épreuve sélective est donc ouverte à des barreurs non localisés sur le bassin ou déjà inscrits sur un autre bassin, sous réserve de place disponible. En revanche, un barreur ne peut se sélectionner que dans le bassin dans lequel il s'engage à jouer sa sélection.

### **3- Inscription :**

#### **→ Aux épreuves de sélection et finales de bassin :**

Les barreurs s'inscrivent directement auprès des organisateurs des épreuves de sélection, et du coordonnateur de bassin, dont les coordonnées figurent dans les annexes.

#### **→ Au Championnat de France de Match Racing Open :**

Les dossiers d'inscription des barreurs qualifiés par bassin devront être envoyés au plus tard **10 jours** après la fin de l'épreuve donnant la qualification.

#### **→ Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France de Match Racing Open :**

Les dossiers d'inscription des barreurs qualifiés par la Commission Nationale Match Racing devront être envoyés aussi vite que possible, et en tout état de cause, **10 jours** avant le début de l'épreuve.

#### **Dossier à envoyer à :**

Ligue de Voile de Normandie  
27 rue de la Mailleraye – 76600 Le Havre  
Tél : 02 35 21 38 88 - 02 35 21 95 96

E-mail : [secretariat@voile-hnormandie.org](mailto:secretariat@voile-hnormandie.org) - Site Internet : <http://www.voile276.org>

Et comprenant les documents suivants :

- la fiche d'inscription dûment complétée

- le chèque de frais de constitution de dossier de : 430 €  
(à l'ordre de la Ligue de Voile de Normandie)

- le chèque de garantie de participation de : 380 €  
(à l'ordre de la FFVoile) \*

- le chèque de caution matériel de : Tel que défini dans l'avis de course

**\* Lors des finales de bassin (avant le début de la compétition) les barreurs souhaitant, en cas de sélection, participer au Championnat de France, devront déposer un chèque de caution de participation d'un montant de 380 €.**

#### **4- Equipage :**

4.1 - Le nombre de personnes à bord est défini dans les avis de course des différentes épreuves. Pour l'ensemble des épreuves du Championnat de France de Match Racing Open, le poids moyen maximum d'un équipier est fixé à 87,5 kg pour les équipages masculins et mixtes.

4.2 - Pour les équipages exclusivement féminins, le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer une équipière supplémentaire.

4.3 – Pour les équipages dont l'ensemble des équipiers est âgé de 20 ans et moins (né après le 31 décembre 1995), le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer un équipier supplémentaire, sans dépasser le poids maximum autorisé dans l'avis de course correspondant.

Tous les équipiers posséderont la licence FFVoile 2016, le barreur devra, de plus, fournir à l'organisateur son N° d'identification ISAF.

Un barreur sélectionné ne pourra être remplacé que pour raison grave, à l'appréciation de la Commission Nationale Match Racing, pendant la durée du championnat. En cas de désistement d'un barreur sélectionné, la Commission Nationale Match-Racing pourra désigner un barreur remplaçant.

#### **5- Règles Applicables :**

Le Championnat de France de Match Racing Open est régi par :

- les règles de l'ISAF,
- les prescriptions de la FFVoile,
- le présent règlement et les règlements des championnats de bassin,
- les avis de course et les instructions de course des différentes épreuves de sélection,
- Conformément à la réglementation 20 de l'ISAF « code de publicité », tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.  
Les concurrents peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels sans restriction.

## PALMARES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE 2015

**Antibes – du 18 au 22 mars 2015**

1 <sup>er</sup>	François Brénac	SR Antibes
2 <sup>ème</sup>	Cédric Château	CV Saint Aubin Lès Elbeuf
3 <sup>ème</sup>	Robin Follin	CN Sainte Maxime
4 <sup>ème</sup>	Victor Migraine	SR Le Havre
5 <sup>ème</sup>	Maxime Mesnil	YC Cherbourg
6 <sup>ème</sup>	Pierre Quiroga	SR Antibes
7 <sup>ème</sup>	Arthur Herreman	SNP Le Havre
8 <sup>ème</sup>	Mathieu Durand	AMRA Antibes
9 <sup>ème</sup>	Pierre Rhimbault	SR Rochelaises
10 <sup>ème</sup>	Lucas Rual	APCC Voile Sportive

## Règlement du Championnat de Bassin Méditerranée 2015 – 2016 :

### 1. Organisation :

Les épreuves du championnat du Bassin Méditerranée de Match Racing sont organisées par les clubs des ligues Languedoc - Roussillon, Alpes – Provence - Côte d'Azur,

Ce championnat est qualificatif pour le Championnat de France de Match Racing open 2016.

La coordination du championnat est assurée par :

Philippe Gomez (Antibes) [philippe.gomez@ffvoile.fr](mailto:philippe.gomez@ffvoile.fr)  
Bernard PORTE (Rhône – Alpes) [bernard.porte@ffvoile.fr](mailto:bernard.porte@ffvoile.fr)  
Marcel Quentin (Lyon) [ceylou@ceylou.com](mailto:ceylou@ceylou.com)

### 2. Fonctionnement :

#### PHASE 1 : ROUNDS ROBIN SELECTIFS :

Les épreuves sont programmées sur le bassin Méditerranée, aux lieux et dates définis ci-dessous (possibilité d'épreuves supplémentaires). Les places sur chaque épreuve sont limitées (nombre de bateaux disponibles x2) et 4 inscrits devront être présents au minimum pour la validation de l'épreuve.

Les barreaux peuvent participer à tous les épreuves dans la limite des places disponibles définies par l'organisateur. A chaque participation à l'une des épreuves, les barreaux se verront attribuer des points qui prennent en compte le nombre d'inscrits et sa place finale (cf. tableau joint).

Pour intégrer le classement général par points de la phase 1, un barreur doit participer à au moins deux épreuves, mais les vainqueurs (français) de chaque épreuve sont invités directement à la finale de bassin.

En cas d'annulation d'une épreuve, l'organisateur fera tout son possible pour la reporter. Un minimum d'inscription de 4 barreaux sur la nouvelle date permettra de valider le report. En cas d'impossibilité, l'épreuve sera annulée.

Les barreaux seront sélectionnés à la finale de bassin selon la méthode suivante : Le classement d'un barreur s'effectue sur le cumul des points prenant en compte le total de ses deux meilleures épreuves.

## Attribution des points sur les Rounds Robin :

NOMBRE DE PARTICIPANTS	10	9	8	7	6	5	4
CLASSEMENT 1	10,00	9,94	9,87	9,77	9,65	9,47	9,21
2	8,95	8,77	8,55	8,27	7,89	7,37	6,58
3	7,89	7,60	7,24	6,77	6,14	5,26	3,95
4	6,84	6,43	5,92	5,26	4,39	3,16	1,32
5	5,79	5,26	4,61	3,76	2,63	1,05	
6	4,74	4,09	3,29	2,26	0,88		
7	3,68	2,92	1,97	0,75			
8	2,63	1,75	0,66				
9	1,58	0,58					
10	0,53						

## PHASE 2 : FINALE DE BASSIN (10 équipages) :

Les vainqueurs d'épreuves sélectives sont sélectionnés

Les barreurs de la phase 1, qui auront obtenu le plus grand nombre de points, seront sélectionnés à la finale de bassin.



1. Aux barreaux de la Ligue dans laquelle l'épreuve a lieu,
2. Aux barreaux du bassin Méditerranée,
3. Aux barreaux extérieurs au bassin mais qui choisissent celui-ci pour se sélectionner au Championnat de France.

A chaque fois, l'organisateur tiendra compte de l'ordre d'envoi des courriers accompagnés obligatoirement du chèque de caution de participation (cachet de la poste faisant foi), en respectant les priorités définies ci-dessus.

#### 4. Equipages :

Application de l'article 4 du règlement du Championnat de France 2016.

#### 5. Règles applicables :

Application de l'article 5 du règlement du Championnat de France 2016.

#### 4. CALENDRIER :

DATE	EPREUVES	GRADE	CLUB	LIEU
Phase 1				
17 et 18 oct 2015 (annulée)	Ceylou's Cup	4	CYVGL Lyon	Lyon
5 et 6 décembre 2015	Sélective n° 3 / Chpt Méd	4	AMRA Antibes	Antibes
9 et 10 janvier 2016	Sélective n° 4 / Chpt Méd	4	AMRA Antibes	Antibes
23 et 24 janvier 2016	Sélective Méditerranée	4	SN Sète	Sète
Phase 2 - Finale de bassin				
12 et 13 mars 2016	Finale Chpt de Méditerranée	4	AMRA Antibes	Antibes

Les lieux des phases 1 et 2 peuvent varier mais les dates restent valables.

## Règlement du Championnat de bassin Atlantique 2015 – 2016 :

### 1. Organisation :

Les épreuves du Championnat de bassin Atlantique sont organisées par les clubs des Ligues de Bretagne, des Pays de La Loire, du Poitou-Charentes, et de l'Aquitaine avec le concours technique de l'APCC Voile Sportive et de L'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques, de la Société des Régates Rochelaises, du Cercle de la Voile d'Arcachon.

Le règlement du Championnat de Bassin Atlantique 2016 est soumis à celui du Championnat de France de Match Racing 2016 disponible sur le site FFVoile.

La coordination du Championnat de bassin Atlantique est assurée par :

Thierry POIREY : [thierry.poirey@envsn.sports.gouv.fr](mailto:thierry.poirey@envsn.sports.gouv.fr)

### 2. Fonctionnement :

#### PHASE 1 : ROUNDS ROBIN SELECTIFS :

Cinq (5) Rounds Robin sont programmés sur le bassin Atlantique, aux lieux et dates définis ci-dessous. Les places sur chaque Round Robin sont limitées. Un maximum de 12 (APCC et ENVSN), de 10 (La Rochelle) et 8 (Arcachon). Un minimum de 6 inscrits devront être présents pour la validation du Round Robin.

Les barreurs peuvent participer à tous les Rounds Robin dans la limite des places disponibles définies par l'organisateur. A chaque participation à l'un des Rounds Robin, les barreurs se verront attribuer des points qui prennent en compte le nombre d'inscrits et sa place finale sur le Round Robin (cf. tableau joint). Pour intégrer le classement général de la phase 1, un barreur doit participer à au moins deux (2) Rounds Robin.

En cas d'annulation d'un round robin sélectif, l'organisateur fera tout son possible pour le reporter. Un minimum d'inscription de 6 barreurs sur la nouvelle date permettra de valider le report. En cas d'impossibilité, le Round Robin sera annulé.

Les barreurs seront sélectionnés à la phase 2 (finale de bassin) selon la méthode suivante : Le classement d'un barreur s'effectue sur le cumul des points prenant en compte le total de ses **deux meilleurs Rounds Robin**.

## Attribution des points sur les Rounds Robin :

Attribution des points sur la base de 12 équipages							
<u>Résultat</u>	RR 12 équipages	RR 11 équipages	RR 10 équipages	RR 9 équipages	RR 8 équipages	RR 7 équipages	RR 6 équipages
1 <sup>er</sup>	10.00	9.96	9.91	9.86	9.78	9.69	9.57
2 <sup>ème</sup>	9.13	9.01	8.87	8.70	8.48	8.20	7.83
3 <sup>ème</sup>	8.26	8.06	7.83	7.54	7.17	6.71	6.09
4 <sup>ème</sup>	7.39	7.11	6.78	6.38	5.87	5.22	4.35
5 <sup>ème</sup>	6.52	6.17	5.74	5.22	4.57	3.73	2.61
6 <sup>ème</sup>	5.65	5.22	4.70	4.06	3.26	2.24	0.87
7 <sup>ème</sup>	4.78	4.27	3.65	2.90	1.96	0.75	
8 <sup>ème</sup>	3.91	3.32	2.61	1.74	0.65		
9 <sup>ème</sup>	3.04	2.37	1.57	0.58			
10 <sup>ème</sup>	2.17	1.42	0.52				
11 <sup>ème</sup>	1.30	0.47					
12 <sup>ème</sup>	0.43						

PHASE 2 : FINALE DE BASSIN ATLANTIQUE (8 équipages) :

Les 7 premiers barreurs de la phase 1 qui auront obtenu le plus grand nombre de points seront sélectionnés à la finale de bassin Atlantique.

**Au plus tard le matin du jour de la confirmation d'inscription de la finale de bassin, tous les candidats postulant à la participation au Championnat de France Match Racing 2016, devront fournir un chèque de caution de participation au Championnat de France Match Racing, d'un montant de 380€.**

En cas d'égalité en points au classement de la phase 1 :

1. Le départage se fera en fonction du nombre de meilleures places à chaque Round Robin acquis pour chacun d'entre eux, jusqu'à ce que l'égalité soit résolue,
2. Si l'égalité n'est pas résolue par l'article 1 ci-dessus, le départage se fera en faveur du Round Robin couru ayant eu le plus grand nombre de participants,
3. Si l'égalité persiste après application de l'article 2 ci-dessus, le départage se fera en faveur de la meilleure place obtenue lors du dernier Round Robin couru par chacun des barreurs, que ces barreurs se soient rencontrés ou non.

Une « wild card » (invitation) sera proposée aux barreurs choisis par les responsables du bassin Atlantique pour compléter la liste des équipages à 8.

En cas de désistement d'un ou plusieurs sélectionnés de la phase 1, les barreurs suivants du classement se verront proposer la sélection à la phase 2. En cas d'impossibilité, les responsables du bassin et la Commission Nationale Match Racing pourront décider d'inviter les barreurs de leur choix.

En cas d'annulation de la finale de bassin l'organisateur fera tout son possible pour la reporter. Un minimum d'inscription de 6 barreurs permettra de valider le report. Si le report n'était pas possible, la sélection des 3 barreurs du bassin Atlantique pour la participation au Championnat de France se fera sur le classement général de la phase 1 (Rounds robin sélectifs).

A l'issue de la phase 2, les 3 premiers barreurs seront sélectionnés pour participer au Championnat de France de Voile de Match Racing Open.

En cas de désistement de barreur sélectionné au Championnat de France Senior 2016, la procédure de repêchage sera conforme au Règlement du Championnat de France de Voile de Match Racing Open.

### **3. Inscription :**

Les organisateurs d'épreuves du bassin Atlantique invitent les barreurs à s'inscrire le plus tôt possible sur les Rounds Robin. Cela permettra aux coureurs et aux organisateurs d'avoir une meilleure visibilité sur le déroulement du Championnat de bassin. Toutes les épreuves seront annoncées par un avis de course mentionnant des dates limites d'inscription. Rappel : places limitées à 12 barreurs maximum (APCC et ENVSN), 10 barreurs maximum (La Rochelle), 8 (Arcachon) et à 6 minimum par Round Robin.

Les avis de course seront disponibles sur les sites des organisateurs. A l'issue de chaque phase, les barreurs sélectionnés s'engagent à participer aux phases suivantes, y compris au Championnat de France 2016.

Lors des inscriptions sur la phase 1, dans le cas d'un nombre d'inscrits supérieur à la capacité d'accueil de l'organisateur, la priorité sera donnée dans l'ordre :

1. Aux barreurs de la Ligue dans laquelle le Round Robin a lieu,
2. Aux barreurs du bassin Atlantique,
3. Aux barreurs extérieurs au bassin Atlantique mais qui choisissent celui-ci pour se sélectionner au Championnat de France.

A chaque fois, l'organisateur tiendra compte de l'ordre d'envoi des courriers accompagnés obligatoirement du chèque de caution de participation (cachet de la poste faisant foi), en respectant les priorités définies ci-dessus.

#### 4. Equipages :

Application de l'article 4 du règlement du Championnat de France 2016.

#### 5. Règles applicables :

Application de l'article 5 du règlement du Championnat de France 2016.

#### 6. Calendrier des Sélectives Atlantique Saison 2015-2016 :

##### Round Robin N° 1

**DATES & GRADE:** 28 – 29 novembre 2015 – Grade 4 (ISAF)

**TYPE DE BATEAUX :** Bateaux J80

**CLUB ORGANISATEUR :** APCC Voile Sportive – Port de Plaisance CIDEX 1 - 44380 Pornichet

Tel : 02 40 15 48 32 - Fax : 02 40 15 48 31 - Site internet : [apcc-voilesportive.com](http://apcc-voilesportive.com)

**CONTACT:** Christophe GUENA – Tél : 06 60 67 15 99 - E-mail: [christophe@apcc-voilesportive.com](mailto:christophe@apcc-voilesportive.com)

##### Round Robin N° 2

**DATES & GRADE:** 16 - 17 janvier 2016 – Grade 4 (ISAF)

**TYPE DE BATEAUX :** Bateaux First Class 7.5

**CLUB ORGANISATEUR :** ENVSU – BEG -ROHU – 56510 St Pierre Quiberon - Tél : 02 97 30 30 40 -

Fax : 02 97 30 42 61 - Site Internet : [http://www.envsu.fr/](http://www.envsu.fr)

**CONTACT:** Thierry POIREY –Tel: 06 08 17 78 18 - E-mail: [thierry.poirey@envsu.sports.gouv.fr](mailto:thierry.poirey@envsu.sports.gouv.fr)

##### Round Robin N° 3

**DATES & GRADE :** 20 - 21 février 2015 - Grade 4 (ISAF)

**TYPE DE BATEAUX :** Bateaux Bénéteau 25

**CLUB ORGANISATEUR :** Société des Régates Rochelaises – Môle Central des Minimes

17000 La Rochelle - Tél : 05 46 44 62 44 - Site internet : <http://www.srr-sailing.com>

**CONTACTS :** Marc REINE - Tel : 06 31 85 92 31 - E-mail: [marc.reine@ffvoile.fr](mailto:marc.reine@ffvoile.fr)

Jean Claude BARRE – Tel : 06 88 37 05 21 - E-mail : [barre.jean.claude@orange.fr](mailto:barre.jean.claude@orange.fr)

##### Round Robin N° 4

**DATES & GRADE :** ~~06 – 07 février 2016~~ / **Reportée aux 27 – 28 février 2016** - Grade 4 (ISAF)

**TYPE DE BATEAUX :** Bateaux Bénéteau 25

**CLUB ORGANISATEUR :** Société des Régates Rochelaises – Môle Central des Minimes

17000 La Rochelle - Tél : 05 46 44 62 44 - Site internet : <http://www.srr-sailing.com>

**CONTACTS :** Marc REINE - Tel : 06 31 85 92 31 - E-mail: [marc.reine@ffvoile.fr](mailto:marc.reine@ffvoile.fr)

Jean Claude BARRE – Tel : 06 88 37 05 21 - E-mail : [barre.jean.claude@orange.fr](mailto:barre.jean.claude@orange.fr)

**Round Robin N° 5**

**DATES & GRADE :** 5 - 6 mars 2016 – Grade 4 (ISAF)

**TYPE DE BATEAUX :** Bateaux OPEN 5,70

**CLUB ORGANISATEUR :** Cercle de la voile Arcachon - Quai de Goslar - 33120 Arcachon

**CONTACTS :** Pierre SIMON - Tél: 05 56 83 05 92 – E-mail: [contact@voile-arcachon.org](mailto:contact@voile-arcachon.org)  
Eric LIMOUZIN – Tel: 05 56 83 05 92 - E-mail: [e.limouzin@wanadoo.fr](mailto:e.limouzin@wanadoo.fr)

**LA FINALE DU BASSIN ATLANTIQUE :**

**DATES & GRADE:** 12 – 13 mars 2016 – Grade 4 (ISAF)

**TYPE DE BATEAUX:** Bateaux First Class 7.5

**CLUB ORGANISATEUR :** ENVSU – BEG -ROHU – 56510 St Pierre Quiberon - Tél : 02 97 30 30 40 -

Fax : 02 97 30 42 61 - Site Internet : <http://www.envsn.fr/>

**CONTACT:** Thierry POIREY –Tel: 06 08 17 78 18 - E-mail: [thierry.poirey@envsn.sports.gouv.fr](mailto:thierry.poirey@envsn.sports.gouv.fr)

## Règlement du Championnat de Bassin Manche 2015 – 2016 :

### **1 - Organisation :**

Les épreuves du Championnat de bassin Manche sont organisées par les clubs des Ligues de Haute Normandie, de Basse Normandie, de Bretagne et d'Ile de France, avec le concours technique du CDVH des Côtes d'Armor, de la Ligue de Haute Normandie et de Voile Performance Manche. Le règlement du Championnat de Bassin Manche 2016 est soumis à celui du Championnat de France de Match Racing Open 2016.

La coordination du Championnat de bassin Manche est assurée par :

Laurent Brégeon [cdvh22@wanadoo.fr](mailto:cdvh22@wanadoo.fr)  
Benoit Charon [vpmanche@gmail.com](mailto:vpmanche@gmail.com)  
Cédric Chateau [cedchateau@gmail.com](mailto:cedchateau@gmail.com)

### **2 – Fonctionnement :**

Le Championnat de Bassin Manche 2015 - 2016 se déroule selon les phases de sélections successives suivantes :

- Sélectives de zones (Ile de France, Anneville sur Seine, Le Havre)
- Finales de zones (Bédanne, Deauville, St Quay Portrieux, Brest)
- Finale de bassin (Anneville sur Seine).

(Cf. Tableau en page suivante) En cas d'annulation d'une des sélectives les responsables de bassin et l'organisateur de la dite sélective proposeront, dans la mesure du possible, une date et un lieu de report. Si aucune solution de report n'est trouvée, les responsables de bassin devront alors sélectionner le ou les barreaux pour la phase suivante, tel que défini dans le diagramme ci-après.

### **3 – Sélectives de zone :**

Les barreaux peuvent participer à toutes les sélectives de zone dans la limite des possibilités d'invitation des organisateurs. Les sélectives de zone qualifient conformément au schéma ci-après des barreaux aux finales de zone. Si des barreaux se désistent à l'issue des sélectives de zones, les suivants au classement de l'épreuve seront sélectionnés. Si un barreur est sélectionné sur plusieurs sélectives de zone, il sera qualifié par la première épreuve qualificative à laquelle il se sera sélectionné.



#### **4 - Finales de zones :**

Les finales de zones qualifient, conformément au schéma ci-après, des barreurs à la finale de bassin. Deux types de finales de zones :

- Les finales de zones issues de sélections où les barreurs sont sélectionnés par les sélectives de zones,
- Les finales de zones sur invitation, où les barreurs demandent une invitation à l'organisateur.

Les barreurs peuvent participer à toutes les finales de zones dans la limite des possibilités d'invitations des organisateurs. Si des barreurs se désistent à l'issue des finales de zones, les suivants au classement de l'épreuve seront sélectionnés. Si un barreur est sélectionné sur plusieurs finales de zones, il sera qualifié par la première épreuve qualificative à laquelle il se sera sélectionné.

#### **4 finales de zone :**

Brest / Bédanne / Saint Quay / Deauville :

Finale de zone Brest :	2 sélectionnés
Finale de zone de Bédanne :	3 sélectionnés
Finale de zone Saint Quay :	2 sélectionnés
Finale de zone Deauville :	2 sélectionnés

#### **5 - Finale de bassin :**

La finale de bassin Manche (10 Barreurs) est ouverte aux équipages sélectionnés lors des finales de zone (3 pour Bédanne, 2 pour Deauville, 2 pour St Quay, et 2 pour Brest) et une wildcard. A l'issue de cette finale de bassin, 3 barreurs seront qualifiés pour participer au Championnat de France de Match Racing Open 2016.

**Au plus tard le matin du jour de la confirmation d'inscription de la finale de bassin, tous les candidats postulant à la participation au Championnat de France Match Racing 2016, devront fournir un chèque de caution de participation au Championnat de France Match Racing, d'un montant de 380€.**



### **6 - Inscriptions :**

Toutes les épreuves seront annoncées par un avis de course avec les dates limites d'inscription. A l'issue de chaque phase, les barreaux doivent confirmer leur accord de participation aux phases suivantes par écrit (e-mail). Les frais d'inscription seront exigés et encaissés pour rendre l'inscription définitive et éviter les désistements tardifs.

### **7 - Equipages :**

Application de l'article 4 du règlement du Championnat de France de Match Racing Open 2016.

### **8 - Règles applicables :**

Application de l'article 5 du règlement du Championnat de France de Match Racing Open 2016.

### **9 - Calendrier :**

#### **Sélectives de zones :**

28 et 29 novembre 2015 / J80 – **Reportée aux 30 et 31 janvier 2016 puis annulée**

Le Havre – Contact : [srh@lesregates.com](mailto:srh@lesregates.com)

Société des Régates du Havre – Quai Eric Tabarly

Boulevard Clémenceau – 76600 Le Havre

Tél. : 02 35 42 41 21 – Fax : 02 35 43 50 76 – Site internet : <http://www.lesregates.com/>

16 et 17 janvier 2016 / First Class 7.5

Anneville sur Seine – Contact : [asso@cvas.fr](mailto:asso@cvas.fr)

CV Anneville sur Seine – 653 Route du Marais Brésil – 76480 Anneville Sur Seine

Tél. : 02 35 37 57 00 – 02 32 42 48 42 - Fax : 02 32 37 57 00 – Site Internet : <http://www.cvas.fr>

#### **Finales de zones :**

23 et 24 janvier 2016 / J80 - **Annulée**

Brest – Contact : Jean Coadou ([jcoadou@orange.fr](mailto:jcoadou@orange.fr))

CN de la Marine à Brest – 4 quai du Commandant Malbert – 29200 Brest

6 et 7 février 2016 / First Class 7.5

Base de Loisirs de Bédanne – Contact : [info@bedanne.com](mailto:info@bedanne.com)

2 voie du Mesnil – 76410 Tourville La Rivière

Téléphone : 02 35 87 91 89 – Site internet : [www.bedanne.com](http://www.bedanne.com)

6 et 7 février 2016 / Elliott – **reportée aux 27-28 février 2016**

Pôle Espoirs des Côtes d'Armor – Contact : [cdvh22@wanadoo.fr](mailto:cdvh22@wanadoo.fr)

16 rue de l'Europe – 22680 Etables sur Mer

Téléphone : 02 96 73 76 80

27 et 28 février 2016 / J80

Deauville Yacht Club – Contact : [deauville.yacht.club@wanadoo.fr](mailto:deauville.yacht.club@wanadoo.fr)

Quai de la Marne – 14800 Deauville

Téléphone : 02 31 88 38 19 – Site Internet : <http://www.deauvilleyachtclub.fr>

### ***Finale de bassin :***

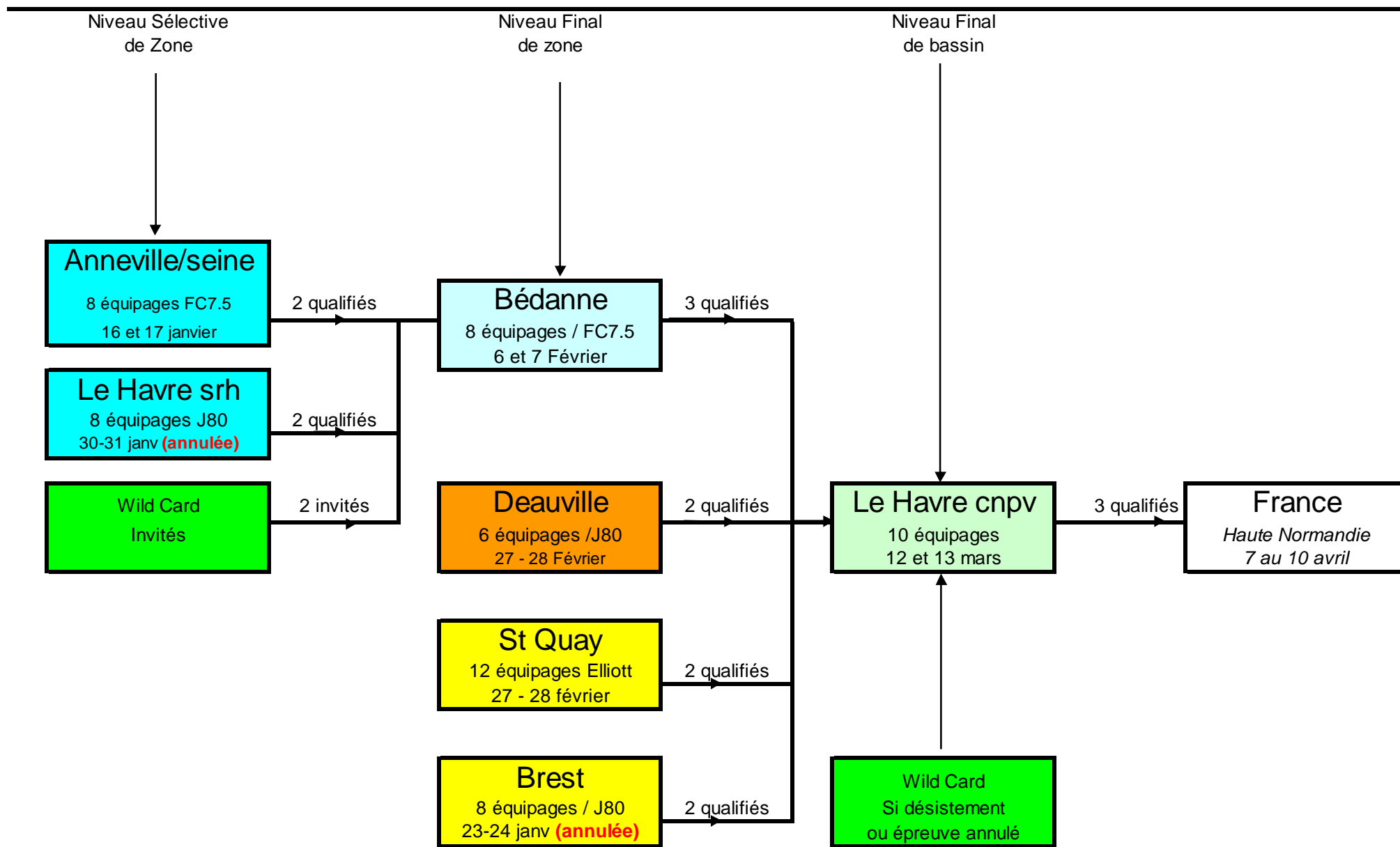
12 et 13 mars 2016 / First Class 7.5

Centre Nautique Paul Vatine – Contact : Joseph Norroy - Email : [joseph.norroy@vatine.net](mailto:joseph.norroy@vatine.net)

Terre Plein – Digue Nord – 76600 Le Havre

Téléphone : 02 35 42 15 58 – Mail : [cnpv@vatine.net](mailto:cnpv@vatine.net) - Site Internet : <http://www.vatine.net>

# Championnat de Manche Match Racing 2016



En cas d'égalité en points au classement de la phase 1 :

1. Le départage se fera en fonction du nombre de meilleures places à chaque épreuve acquise pour chacun d'entre eux, jusqu'à ce que l'égalité soit résolue,
2. Si l'égalité n'est pas résolue par l'article 1 ci-dessus, le départage se fera en faveur de l'épreuve courue ayant eu le plus grand nombre de participants,
3. Si l'égalité persiste après application de l'article 2 ci-dessus, le départage se fera en faveur de la meilleure place obtenue lors de la dernière épreuve courue par chacun des barreaux, que ces barreaux se soient rencontrés ou non.

Deux « wild cards » (invitations) seront proposées aux barreaux choisis par les responsables du bassin Méditerranée pour compléter la liste des équipages. En cas de désistement d'un ou plusieurs sélectionnés de la phase 1, les barreaux suivants du classement se verront proposer la sélection à la phase 2. En cas d'impossibilité, les responsables de bassin et la Commission Nationale Match Racing pourront décider d'inviter les barreaux de leur choix.

En cas d'annulation de la finale de bassin, l'organisateur fera tout son possible pour la reporter. Un minimum d'inscription de 6 barreaux permettra de valider le report. Si le report n'était pas possible, la sélection des 3 barreaux du bassin Méditerranée pour la participation au Championnat de France se fera sur le classement général de la phase 1 (Rounds robin sélectifs).

A l'issue de la phase 2, les 3 premiers barreaux seront sélectionnés pour participer au Championnat de France de Voile de MatchRacing promotion Open.

En cas de désistement de barreur sélectionné au Championnat de France Senior 2016, la procédure de repêchage sera conforme au Règlement du Championnat de France promotion de Match Racing Open.

### **3. Inscription :**

Les organisateurs d'épreuves du bassin Méditerranée invitent les barreaux à s'inscrire le plus tôt possible sur les épreuves. Cela permettra aux coureurs et aux organisateurs d'avoir une meilleure visibilité sur le déroulement du Championnat de bassin.

Toutes les épreuves seront annoncées par un avis de course mentionnant les dates limites d'inscription.

Les avis de course seront disponibles sur les sites des organisateurs. A l'issue de chaque phase, les barreaux sélectionnés s'engagent à participer aux phases suivantes, y compris au Championnat de France 2016.

Lors des inscriptions sur la phase 1, dans le cas d'un nombre d'inscrits supérieur à la capacité d'accueil de l'organisateur, la priorité sera donnée dans l'ordre :

## REGLEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE VOILE ESPOIRS DE MATCH RACING

### **1 - Organisation :**

Le Championnat de France de Voile Espoirs de Match Racing sera organisé du 17 au 20 Novembre 2016 par l'Association Match Racing Antibes. Cette compétition sera courue sur des First Class 7.5.

### **2 - Fonctionnement :**

Le Championnat de France de Match Racing Espoirs est ouvert à 10 barreurs :

- A un (1) barreurs français disponible et candidat invité par la Commission Nationale Match Racing,

Les demandes d'invitation devront être envoyées à la Commission Nationale Match Racing avant le 1er novembre 2016 à l'adresse : [habitable@ffvoile.fr](mailto:habitable@ffvoile.fr)

- Aux barreurs sélectionnables de chaque bassin :
  - . aux 2 premiers barreurs sélectionnés sur la sélective Manche / Mer du Nord
  - . aux 2 premiers barreurs sélectionnés sur la sélective Zone Ouest,
  - . aux 2 premiers barreurs sélectionnés sur la sélective Atlantique,
  - . aux 3 premiers barreurs sélectionnés sur la sélective Méditerranée.

Si cette procédure ne permet pas de sélectionner 12 barreurs, la Commission Nationale Match Racing se réserve le droit d'inviter les barreurs de son choix.

**Un barreur peut s'inscrire dans le bassin de son choix. Une épreuve sélective doit donc être ouverte à des barreurs non localisés sur le bassin ou déjà inscrits sur un autre bassin, sous réserve de place disponible. En revanche, un barreur ne peut se sélectionner que dans le bassin dans lequel il s'engage à jouer sa sélection.**

### **3 - Inscription :**

→ Aux épreuves de Sélection :

Les barreurs doivent s'inscrire directement auprès de chaque organisateur.

→ Au Championnat de France Espoir de Match Racing 2016 :

Les dossiers d'inscription des barreurs qualifiés devront être envoyés au plus tard 10 jours après leur qualification à l'AMRA Antibes.

Le dossier d'inscription des barreurs invités par la Commission Nationale Match Racing devront être envoyés au plus tard 10 jours après la confirmation d'invitation à l'AMRA Antibes.

→ Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France Espoirs de Match Racing 2016 :

- la fiche d'inscription dûment complétée

- le chèque de frais de constitution de dossier de : 330 €

- le chèque de garantie de participation de : 380 €  
(à l'ordre de la FFVoile) \*

- le chèque de caution matériel de : Pour montant (Cf. avis de course)  
tel que défini dans l'avis de course

#### **Dossier à envoyer à :**

Association Match Racing Antibes (AMRA) - Quai Eric Tabarly – Port Vauban - 06600 Antibes

E-mail : [matchrace.antibes@free.fr](mailto:matchrace.antibes@free.fr) - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

Contacts : Philippe Gomez : [philippe.gomez@ffvoile.fr](mailto:philippe.gomez@ffvoile.fr)

Philippe Mourniac : [p.mourniac@orange.fr](mailto:p.mourniac@orange.fr)

### **4 - Equipage :**

4.1 - Le nombre de personnes à bord est défini dans les avis de course des différentes épreuves. Pour l'ensemble des épreuves du Championnat de France Espoirs de Match Racing, le poids moyen maximum d'un équipier est fixé à 87,5 kg pour les équipages masculins et mixtes.

4.2 - Pour les équipages exclusivement féminins, le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer une équipière supplémentaire, sans dépasser le poids maximum autorisé dans l'avis de course correspondant.

4.3 – Pour les équipages dont l'ensemble des équipiers est âgé de 20 ans et moins (né après le 31 décembre 1995), le poids moyen maximum défini en 4.1 est le même, avec la possibilité d'embarquer un équipier supplémentaire, sans dépasser le poids maximum autorisé dans l'avis de course correspondant.

Tout(e) équipier(e) devra être né(e) après le 31 décembre 1990 et posséder la licence FFVoile 2016. Le barreur devra présenter à l'organisateur son numéro d'identification ISAF.

Un barreur sélectionné ne pourra être remplacé que pour raison grave, à l'appréciation de la Commission Nationale Match Racing, pendant la durée du championnat. En cas de désistement d'un barreur sélectionné, la Commission Nationale Match-Racing pourra désigner un barreur remplaçant.

**Pour obtenir un N° d'identification ISAF, consultez le site ISAF :**

<http://www.sailing.org/sailors/index.php>

Dans la page ISAF Sailor sur le bandeau central remplir l'encadré LOGON (User ID et Password) puis cliquez sur « Login »

## **5 - Règles applicables :**

Le Championnat de France Espoirs de Match Racing est régi par :

- les règles de l'ISAF, les prescriptions de la FFVoile,
- le présent règlement, les avis de course et les instructions de course des différentes épreuves de sélection,
- Conformément à la réglementation 20 de l'ISAF « code de publicité », tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice. Les concurrents peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels sans restriction.

## **6 - Calendrier des épreuves sélectives :**

**Méditerranée** : 17 et 18 septembre 2016 à Antibes / First Class 7.5

Association Match Racing Antibes (AMRA) - Quai Eric Tabarly – Port Vauban - 06600 Antibes

E-mail : [matchrace.antibes@free.fr](mailto:matchrace.antibes@free.fr) - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

Contacts : Philippe Gomez : [philippe.gomez@ffvoile.fr](mailto:philippe.gomez@ffvoile.fr)

Philippe Mourniac : [p.mourniac@orange.fr](mailto:p.mourniac@orange.fr)

**Ouest** : 8 et 9 octobre 2016 à Saint Quay Portrieux / Elliott

Pôle Espoirs des Côtes d'Armor – Contact : [cdvh22@wanadoo.fr](mailto:cdvh22@wanadoo.fr)

16 rue de l'Europe – 22680 Etables sur Mer

Téléphone : 02 96 73 76 80

**Atlantique :** 15 et 16 octobre 2016 à St Pierre Quiberon / First Class 7.5

Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques

Le Beg Rohu – 56510 St Pierre Quiberon - Tél : 02 97 30 30 40 - Fax : 02 97 30 42 61

Site Internet : <http://www.envsn.fr/>

**CONTACT:** Thierry POIREY –Tél: 06 08 17 78 18 - E-mail: [thierry.poirey@envsn.sports.gouv.fr](mailto:thierry.poirey@envsn.sports.gouv.fr)

**Manche / Mer du Nord :** 15 et 16 octobre 2016 à Tourville La Rivière / First Class 7.5

Club de Voile de Saint Aubin Lès Elbeuf

Base de Loisirs de Bédanne – 2 Voie du Mesnil – 76410 Tourville La Rivière

Tél : 02 35 87 91 89 – Site Internet : <http://www.cvsae.org>

**CONTACT :** Fred MORETTI – Tél : 06 17 03 81 64 – Mail : [fred@bedanne.com](mailto:fred@bedanne.com)



## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE MATCH RACING FEMININ

### 1 – Organisation :

Le Championnat de France de Match Racing Féminin sera organisé du 21 au 23 octobre 2016 par la Société des Régates Rochelaises. Cette compétition sera courue sur des Bénéteau 25.

### 2 – Fonctionnement :

Le Championnat de France de Match Racing Féminin est réservé :

- aux équipages français exclusivement féminins, invités par la Commission Nationale Match Racing en accord avec le club organisateur. Les demandes d'invitation devront être envoyées au club organisateur et en copie au Département Habitable de la FFVoile ([habitable@ffvoile.fr](mailto:habitable@ffvoile.fr)), au plus tard le 15 septembre 2016.

### 3 – Inscription :

→ Au Championnat de France de Match Racing Féminin 2016 :

Les dossiers d'inscription des équipages invités devront être envoyés au plus tard 10 jours après leur confirmation d'invitation à la Société des Régates Rochelaises.

→ Constitution du dossier d'inscription au Championnat de France de Match Racing Féminin :

- fiche d'inscription dûment complétée
  - chèque de garantie de participation (caution d'engagement) : **250 € par équipage**
  - chèque de constitution de dossier (inscription sur place) : **280 € par équipage**
  - le chèque de caution matériel
- Montant cf avis de course

#### Dossier à envoyer à :

**Société des Régates Rochelaises**

Môle Central des Minimes - 17000 La Rochelle

Tél : 05 46 44 62 44 - Site internet : <http://www.srr-sailing.com>

Contact : Marc REINE - Tel : 06 31 85 92 31 - E-mail: [marc.reine@ffvoile.fr](mailto:marc.reine@ffvoile.fr)

#### **4 - Equipage :**

1.1 - Le nombre de personnes à bord est défini dans l'avis de course de l'épreuve.

1.2 – Le poids moyen maximum d'une équipière, pour le Championnat de France de Match Racing Féminin, est fixé à 68 kg.

Une barreuse sélectionnée ne pourra être remplacée que pour raison grave, à l'appréciation de la Commission Nationale Match Racing, pendant la durée du championnat. En cas de désistement d'une barreuse sélectionnée, la Commission Nationale Match-Racing pourra désigner une barreuse remplaçante.

**Pour obtenir un N° d'identification ISAF, consultez le site ISAF :**

<http://www.sailing.org/sailors/index.php>

Dans la page ISAF Sailor sur le bandeau central remplir l'encadré LOGON (User ID et Password) puis cliquez sur « Login »

#### **5 - Règles applicables :**

Le Championnat de France de Match Racing Féminin est régi par :

- les règles de l'ISAF, les prescriptions de la FFVoile,
- le présent règlement, les avis de course et les instructions de course des différentes épreuves de sélection,
- Conformément à la régulation 20 de l'ISAF « code de publicité », tel que modifié par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

Les concurrents peuvent apposer de la publicité sur leurs vêtements et équipements personnels sans restriction.

## AUTRES EPREUVES DE MATCH RACING 2015

### EPREUVES DE GRADE 1 OU 2

#### **Internationaux de France de Match Racing Championnat de France Elite de Match Racing Masculin (Grade 2) – Catamaran COD35**

Du 3 au 7 août 2016

APCC Voile Sportive – Contact : Christophe Guéna  
Port de Plaisance Cidex 1 - 44380 Pornichet - Tél : 09 53 35 88 51 – Fax : 02 40 15 48 31  
E-mail : [christophe@apcc-voilesportive.com](mailto:christophe@apcc-voilesportive.com)  
Site internet : <http://www.apccvoilesportive.com>



**Rappel : Le titre de champion de France pourra être attribué aux équipages étrangers participant à ce Championnat de France.**

### EPREUVES DE GRADE 3 ET 4

#### **Antibes Cup Internationale Open – Trophée Lionell Van Der Houwen n° 1 (Grade 3) – First Class 7.5**

Du 26 au 28 février 2016

Association Match Racing Antibes (AMRA)  
Quai Eric Tabarly – Port Vauban – 06600 Antibes – E-mail : [matchrace.antibes@free.fr](mailto:matchrace.antibes@free.fr)  
Contacts : Philippe Gomez [philippe.gomez@ffvoile.fr](mailto:philippe.gomez@ffvoile.fr) Philippe Mourniac [p.mourniac@orange.fr](mailto:p.mourniac@orange.fr)  
E-mail : [matchrace.antibes@free.fr](mailto:matchrace.antibes@free.fr) - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

#### **Antibes Cup Internationale Open – Trophée Lionell Van Der Houwen n° 2 (Grade 3) – First Class 7.5**

Du 14 et 16 octobre 2016

Association Match Racing Antibes (AMRA)  
Quai Eric Tabarly – Port Vauban – 06600 Antibes – E-mail : [matchrace.antibes@free.fr](mailto:matchrace.antibes@free.fr)  
Contacts : Philippe Gomez [philippe.gomez@ffvoile.fr](mailto:philippe.gomez@ffvoile.fr) Philippe Mourniac [p.mourniac@orange.fr](mailto:p.mourniac@orange.fr)  
E-mail : [matchrace.antibes@free.fr](mailto:matchrace.antibes@free.fr) - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

## EPREUVES FEMININES DE GRADE 1, 2 ET 3

### ***Antibes Cup Internationale Féminine (Grade 3) – First Class 7.5***

Du 8 au 9 Octobre 2016

Association Match Racing Antibes (AMRA)

Quai Eric Tabarly – Port Vauban – 06600 Antibes – E-mail : [matchrace.antibes@free.fr](mailto:matchrace.antibes@free.fr)

Contacts : Philippe Gomez [philippe.gomez@ffvoile.fr](mailto:philippe.gomez@ffvoile.fr) Philippe Mourniac [p.mourniac@orange.fr](mailto:p.mourniac@orange.fr)

E-mail : [matchrace.antibes@free.fr](mailto:matchrace.antibes@free.fr) - Site Internet : <http://www.matchraceantibes.fr/>

## EPREUVES UNIVERSITAIRES :

### **Championnat de France de Match Racing Universitaire :**

#### **Sélectives :**

- **St Quay Portrieux** (CDV22) / 27 et 28 février 2016 - Elliott  
Contact : [cdvh22@wanadoo.fr](mailto:cdvh22@wanadoo.fr)
  
- **Antibes** (AMRA) / 2 et 3 avril 2016 – First Class 7.5  
Contact : [matchrace.antibes@free.fr](mailto:matchrace.antibes@free.fr)
  
- **La Rochelle** (SR Rochelaises) / 2 et 3 avril 2016 – First Class 8  
Contact : Jean-Marc Spagnol [jmspagnol@univ-lr.fr](mailto:jmspagnol@univ-lr.fr)

### **Championnat de France MR Universitaire / Coupe de l'Université de Nantes :**

Du 26 au 29 mai 2016 à Pornichet – J80  
APCC Voile Sportive  
Port de Plaisance Cidex 1 – 44380 Pornichet  
Tél : 09 53 35 88 51 - - Fax : 02 40 15 48 31

Contact organisation : Luc Pillot : [luc.pillot@univ-nantes.fr](mailto:luc.pillot@univ-nantes.fr)  
Contact et renseignements auprès du CRSU de Nantes : [bgautier@sport-u.com](mailto:bgautier@sport-u.com)

Lien direct pour suivre toute la pratique universitaire : <http://www.sport-u.com/>

## COMMENT CONTACTER LES RESPONSABLES DU MATCH RACING A LA FFVOILE ?

Département Habitable de la FFVoile : [habitable@ffvoile.fr](mailto:habitable@ffvoile.fr)

Claire Leroy : [claire.leroy.mr@gmail.com](mailto:claire.leroy.mr@gmail.com)

Marc Bouvet [marc.bouvet@ffvoile.fr](mailto:marc.bouvet@ffvoile.fr)

### Site internet de la FFVoile :

Toutes les informations fédérales sont accessibles sur le site de la FFVoile : [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)